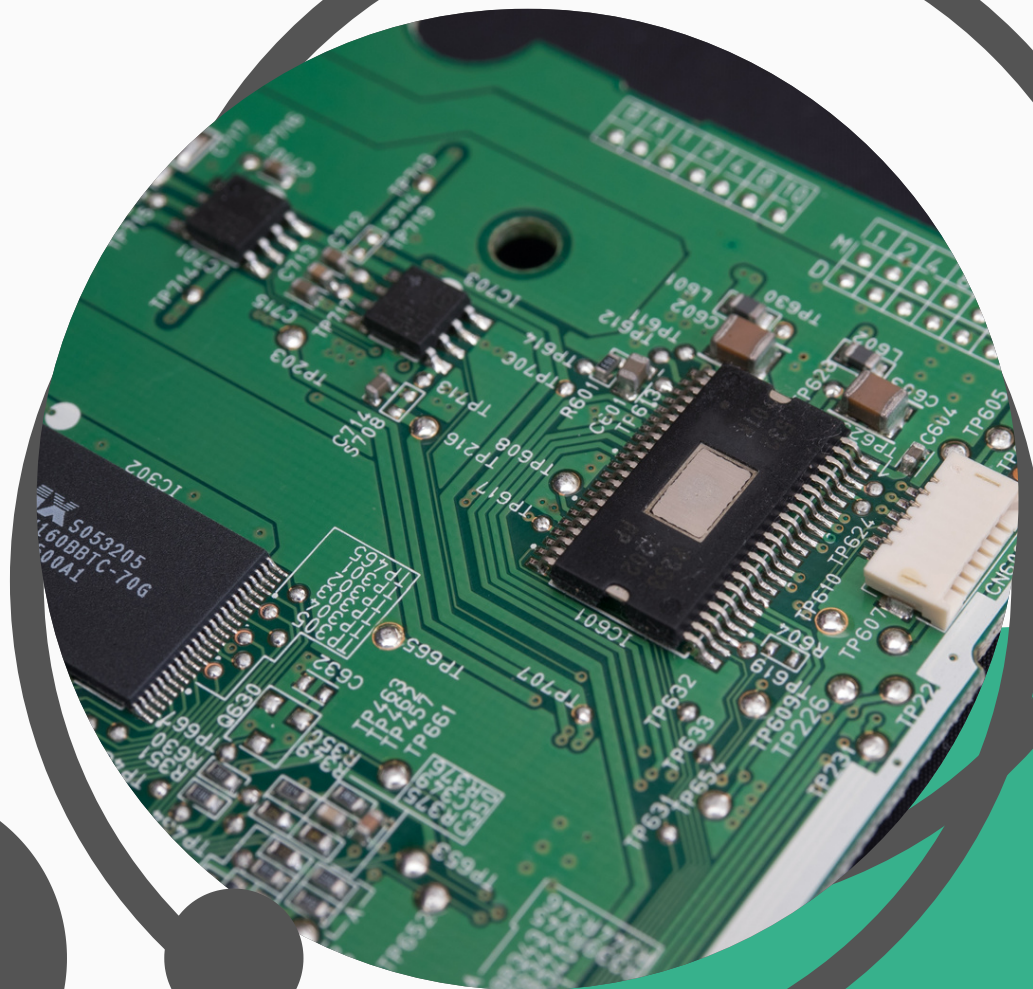


Développer ses achats circulaires et environnementaux d'équipements électriques et électroniques

Boîte à outils



**Janvier
2024**

Développer ses achats circulaires et environnementaux d'équipements électriques et électroniques

Boîte à outils

En 2021, le GIP Maximilien s'est vu confier par la Région Île-de-France une mission d'appui afin de coconstruire une commande publique circulaire avec les acheteurs publics franciliens. Cette mission s'inscrit dans l'offre plus large que porte le GIP sur la commande publique durable, destinée à l'ensemble des acheteurs franciliens.

La Mission achats publics circulaires et environnementaux (MAPCE) s'inscrit dans la Stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire et vient aider les acheteurs à répondre aux exigences réglementaires de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) promulguée en 2020.

Avec ses partenaires et financeurs, le GIP Maximilien a développé un programme d'accompagnement à destination des acheteurs publics franciliens afin de les sensibiliser à l'économie circulaire et leur apporter des clés pour mettre en œuvre des achats circulaires. Son objectif : faire de l'Île-de-France un territoire exemplaire en matière d'achats responsables.

Le programme est composé de 4 parcours. Le parcours dédié aux équipements électriques et électroniques s'est tenu de septembre à octobre 2023 et a donné lieu à la coconstruction d'outils entre experts et acheteurs franciliens. Dans cette boîte à outils, vous retrouverez ces outils visant à mettre en œuvre une commande publique circulaire et écologiquement responsable, ainsi que des ressources préexistantes identifiées par les experts.

Les financeurs de cette mission, que nous remercions, sont :

- La Région Île-de-France
- L'ADEME
- La Métropole du Grand Paris
- La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT)

Des ressources créées par et pour vous

Dans cette section, vous retrouverez des outils développés par l'AFNOR et par le GIP Maximilien suite aux groupes de travail organisés lors du parcours Equipements électriques et électroniques.

L'AFNOR est un groupe international qui accompagne les organisations dans leur démarche RSE par le biais de normes volontaires au travers de quatre métiers :

- Afnor certification
- Afnor normalisation
- Afnor éditions
- Afnor compétences

Dans le cadre de la MAPCE, le GIP Maximilien a fait appel à Bruno FREL, expert Achats responsables au sein de l'AFNOR.



Contact :

Bruno FREL
bruno.frel@afnor.org

Prendre en compte l'économie circulaire dans ses achats d'équipements électriques et électroniques



Glossaire des exigences normatives



Acteurs de l'ESS opérant dans le secteur des EEE

1	EXEMPLES DE QUESTIONS A POSER DANS LE CADRE D'UN SOURCING POUR L'ACHAT D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES		3
2	SUJET	QUESTION	COMMENTAIRE
4	Produit éco-responsable	Entrez-vous en mesure de fournir des fiches techniques indiquant la consommation des équipements en énergie (en watt-heure, en mode économie d'énergie ou en mode veille), et la consommation d'eau (le cas échéant) ?	
5		Annoncez des produits conformes à tout ou partie d'un cocktail de type 1 ?	
6		Les produits comprennent-ils une part de matières recyclées, réutilisées, etc. ?	
7		Disposez-vous d'appareils reconditionnés et si oui, quels sont nos clients ?	
8	Produit reconditionné	Entrez-vous en mesure de proposer un appareil est reconditionné et si oui, par quel moyen de preuve ?	
9		Quelles sont les caractéristiques des produits reconditionnés que vous proposez ?	
10		Quelles est la durée de la garantie pour les produits reconditionnés et qui couvre-t-elle ?	
11		Quelles informations sont disponibles concernant les performances environnementales de vos produits ? (indice de réparabilité, disponibilité des pièces détachées, prix des pièces détachées, facilité à démonter le produit)	
12	Lutte contre l'obsolescence	Proposez-vous des pièces détachées, des câbles d'alimentation etc. ?	
13		Quelles garanties proposez-vous pour les produits : durée, paramètres (condition, voir aussi nos conseils par la garantie constructeur) ?	
14		Quelles capacités d'évolution des équipements pour répondre à l'évolution de besoins ?	
15		Proposez-vous des équipements de protection (casque, lunettes, gants de protection, etc.) ?	

Grille de sourcing

Clasifier Equipements électriques et électroniques				
Nature de spécification	Proposition thématique de clause	Mode de preuve attendu	Critère de jugement	Commentaire
Clause	Le titulaire propose des produits issus du réemploi (reconditionnés). Les matériels devront avoir été testés, contrôlés et être en très bon état de fonctionnement. Ils devront répondre aux caractéristiques techniques attendues. La batterie des matériels devra être neuve. Les matériels devront bénéficier d'une garantie d'une durée minimale de 2 ans.	Pour chaque matériel proposé, le candidat devra établir une fiche mentionnant la marque, le type, la provenance, la date de mise en service, la liste des éléments et/ou composants remplacés. Le candidat fournira également le certificat de garantie et la documentation technique de chaque matériel.	% de produits répondant à cette exigence	Article 58 de la loi AEGEC impose un minimum de 20% de matériel et fourniture informatique et de bureau, de tableaux informatiques, d'ordinateurs portables et de bureau, d'accessoires informatiques, de photocopieurs et matériel d'impression offset, de pièces et accessoires de photocopieurs, de téléphones mobiles et fixes et d'appareils ménagers issus du réemploi ou de la réutilisation. Il est préférable d'aller quand on souhaite acheter des produits reconditionnés afin de permettre aux structures ne proposant que ce type de produits de pouvoir répondre au marché (souvent, des structures de l'ESS).
Clause	Le titulaire doit proposer des produits comprenant des matières recyclées.	Fiche technique du produit	% de produits répondant à cette exigence	

Pour aller plus loin, l'acheteur peut imaginer un critère valorisant le taux de matières recyclées dans les produits. Le soumissionnaire devra indiquer le pourcentage de matières recyclées utilisé dans la conception de ses produits. Mode de preuve : les détails sur les types de matières recyclées doivent être mentionnés dans la fiche technique, dans le Profil environnemental ou la déclaration IT Eco des produits proposés.

Les soumissionnaires seront évalués en fonction du pourcentage de matières recyclées déclaré.

Clasifier

L'articulation de cette première réunion

1. Introduction aux achats responsables
 - Pourquoi parle-t-on d'achats responsables ?
 - Qu'est-ce que c'est ?
 - Quels sont les enjeux ?
 - Le contexte normatif et réglementaire
2. Construire une stratégie d'achat pertinente
 - Analyse du besoin
 - Analyse du marché
 - Analyse des risques
 - Analyse des coûts
3. Des pistes pour avancer
 - Les référentiels reconnus
 - Le numérique responsable
 - L'économie circulaire



Parcours EEE:
Supports et replays

Légende



Télécharger



Accéder au site internet

Autres ressources

Pour compléter cette boîte à outils créée dans le cadre du parcours Equipements électriques et électroniques (EEE) de la MAPCE, des ressources réalisées par d'autres organismes ont été recensées pour vous aider à intégrer l'économie circulaire dans vos marchés de EEE.

Le GIP Maximilien a notamment collaboré avec Ecosystem et Ecologic, les deux éco-organismes chargés de la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques, afin de vous proposer des outils en matière de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (aussi appelées DEEE ou D3E).

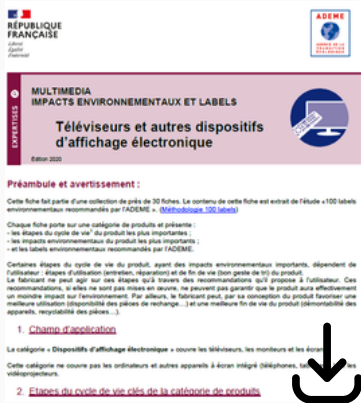
Les éco-organismes sont agréés par les pouvoirs publics et leur financement provient de l'éco-participation (intégration du coût de la réparation ou de la gestion de la fin de vie des produits dans le prix de vente des produits).

Cette boîte à outil a vocation à être mise à jour régulièrement, au fil des publications et événements des structures qui traitent des équipements électriques et électroniques.

ecosystem
recycler c'est protéger

EcoLogic

Indice de réparabilité et labels environnementaux



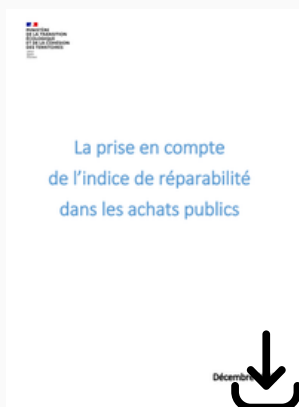
ADEME (2020)

L'ADEME présente les impacts environnementaux sur le cycle de vie des téléviseurs, écrans, ordinateurs et téléphones portables. L'agence met en avant les labels environnementaux recommandés pour réduire ces impacts.



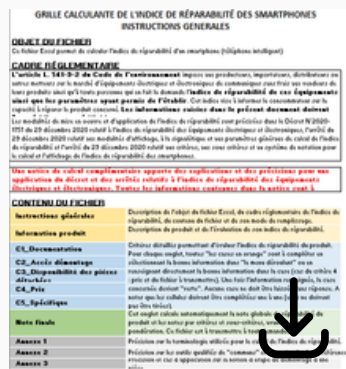
Conseil national de la consommation (2023)

Le Conseil national de la consommation fait un état des lieux des termes et allégations environnementales utilisées pour les produits non alimentaires ("biosourcé", "durable", "écoconçu", "low-tech", "recyclable", etc.)



MTECT (2022)

Le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires offre un guide pour tout comprendre de l'indice de réparabilité et savoir l'intégrer dans ses achats.



ADEME (2021)

L'ADEME a développé des grilles de calcul de l'indice de réparabilité (IR) pour chaque catégorie de produit concernée par l'IR. Ce document peut être intégré dans un cahier des charges pour être rempli par le titulaire.

Leviers d'action pour intégrer l'économie circulaire dans ses achats de EEE



Ecodair (2022)

Ecodair propose un guide pour aider les acheteurs publics à rédiger des appels d'offres incluant du matériel informatique reconditionné.



DINUM (2022)

Ce guide recense des bonnes pratiques à mettre en oeuvre pour un numérique responsable sur l'ensemble du cycle de vie (stratégie, achats durables, phase d'usage, fin d'usage, etc.).



DINUM (2021)

Ce guide livre des bonnes pratiques pour réaliser des achats responsables dans le domaine du numérique, propose des fiches par segment d'achat et présente les labels mobilisables.



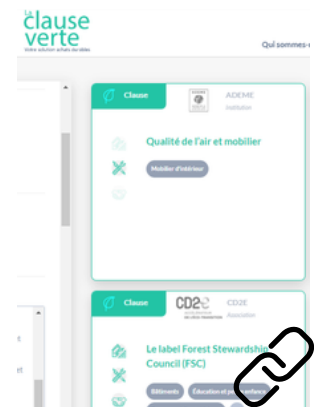
Green IT (2022)

Le collectif Green IT offre un recueil de 74 fiches de bonnes pratiques pour mettre en place un numérique responsable tout au long du cycle de vie d'un produit ou d'un service.



MGP, INEC, AES & ObsAR

Ces structures ont développé un programme d'accompagnement aux achats circulaires et solidaires. Un cycle a porté sur le numérique, dans lequel sont présentés les enjeux circulaires et solidaires du numérique ainsi que des retours d'expérience et des porteurs de solutions (disponibles dans le Centre de ressources).



CD2E

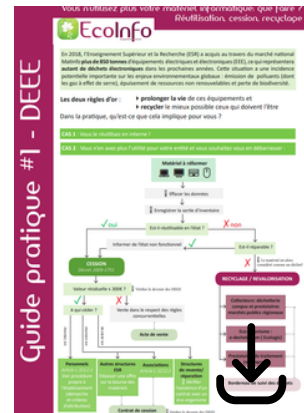
La Clause verte met à disposition des clauses à insérer dans les contrats publics pour l'achat d'équipements électriques et électroniques (efficacité énergétique, pièces de rechange, déchets, produits reconditionnés, etc.).

Leviers d'action pour intégrer l'économie circulaire dans ses achats de EEE



DINUM

La DINUM recense les leviers d'action pour la gestion de la fin de vie des équipements (réemploi, dons, financements disponibles, etc.)



EcoInfo - CNRS (2019)

Cette courte fiche pratique schématise la procédure à suivre en cas de fin d'usage de matériel informatique.



EcoInfo - CNRS (2021)

Le CNRS revient sur les bonnes pratiques à adopter en matière d'EEE : sobriété, mutualisation, allongement de la durée de vie, etc. et propose ces ressources pour aller plus loin.



GIP Maximilien (2023)

Le Guichet vert d'Île-de-France propose des exemples de considérations environnementales à intégrer dans un marché de téléphonie.

Webinaires



GIP Maximilien (2023)

Le GIP Maximilien a organisé un Atelier Achats Responsables sur le numérique responsable. Ont été présentés : des bonnes pratiques de numérique responsable (DINUM), le label TCO Certified et des bonnes pratiques pour acheter des produits reconditionnés (Ecodair).



Guichet vert de RES'OCC & RESECO (2023)

Les deux réseaux ont présenté la réglementation achats durables en matière de numérique et des exemples de sollicitations reçues dans le cadre du Guichet vert sur le numérique et l'informatique. Deux structures sont intervenues dans le cadre de retours d'expérience.



Alliance Green IT et Ecologic (2023)

Dans ce webinar sont présentés les impacts du numérique et des EEE, la législation, les obligations des parties prenantes, la fin d'usage et la fin de vie des équipements, etc.

Retours d'expérience



AURA EE (2020)

Cette fiche est un retour d'expérience d'une collectivité territoriale ayant passé un marché de location et maintenance de copieurs avec fourniture de consommables.



AURA EE (2020)

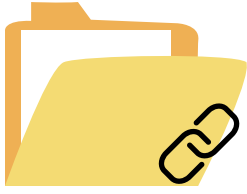
Cette fiche est un retour d'expérience d'une collectivité territoriale dont le marché d'acquisition d'ordinateurs fixes et portables prend en compte la dimension environnementale.



Groupement d'achat de matériel informatique pour l'enseignement supérieur et la recherche

Ce Groupement d'achat présente les considérations environnementales mises en oeuvre dans un marché d'acquisition d'ordinateurs.

DCE pour inspiration



DCE Fourniture de matériel informatique reconditionné

Ce marché a pour objet l'acquisition de matériel informatique reconditionné exclusivement. Le CCTP comprend des listes de caractéristiques et non pas des modèles obligatoires, pour faciliter le recours aux produits reconditionnés.



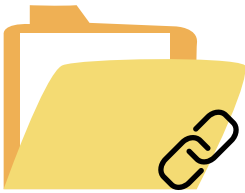
DCE Achat de matériel informatique

Ce marché comprend un lot spécifique aux matériels d'occasion afin de faciliter l'accès des fournisseurs spécialisés au marché.



DCE Location et maintenance de copieurs

Ce marché intègre des dispositions relatives à la loi AGECE, à la durée de vie, aux emballages, ou encore à la collecte des consommables. Il contient également un plan de progrès et un critère environnemental pondéré à 10%.



DCE Services de communication mobiles et prestations associées

Dans ce marché, la DAE demande des téléphones réparables et recyclables ainsi qu'une gamme de téléphones reconditionnés. Le marché inclut également la fourniture d'accessoires (coque, étui, vitre en verre trempé) afin de protéger les téléphones et d'en allonger la durée de vie.



DCE Acquisition et maintenance de matériel électroménager

Ce marché comprend un lot spécifique aux produits de réemploi qui est réservé aux acteurs de l'insertion et du handicap. Il comprend de la fourniture et de la réparation de matériels électroménagers, y compris les matériels étant déjà en la possession du pouvoir adjudicateur.



DCE Fourniture et mise en service d'ordinateurs et de matériels numériques mobiles

Ce marché comprend de nombreuses dispositions en faveur de l'économie circulaire et solidaire : matériel reconditionné (couplé à un plan de progrès), réparabilité, recours à des reconditionneurs solidaires pour la fin de vie des appareils, sensibilisation à des usages numériques responsables pour l'allongement de la durée de vie. Un critère environnemental est pondéré à 10% et un cadre de réponse détaillé est fourni aux soumissionnaires.

Quelques ressources pour aller plus loin



ADEME (2022)

L'ADEME livre un rapport (et sa synthèse) comparant l'impact environnemental d'équipements reconditionnés et d'équipements neufs (smartphones, tablettes, ordinateurs portables et ordinateurs fixes).



Alliance Green IT & APL Datacenter (2023)

Ce document présente les data centers (rôle, enjeux, caractéristiques) et identifie des leviers de réduction des impacts environnementaux pouvant inspirer les acheteurs pour intégrer des dispositions environnementales dans leurs marchés.



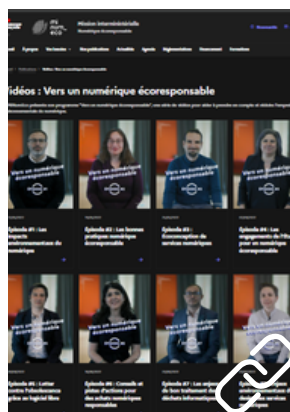
Alliance Green IT, France Datacenter & Gimélec (2017)

Dans ce livre blanc, ces trois organisations reviennent en détail sur les enjeux environnementaux et sur les indicateurs de performance énergétique et environnementale des datacenters.



DINUM (2023)

La DINUM offre un catalogue d'outils pour l'élaboration d'une stratégie numérique responsable.



DINUM (2023)

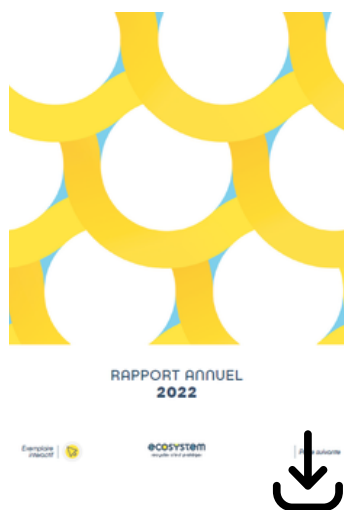
La DINUM propose une série de vidéos pour prendre conscience de l'impact environnemental du numérique. Des pistes visant à réduire cet impact sont dispensées dans les vidéos.



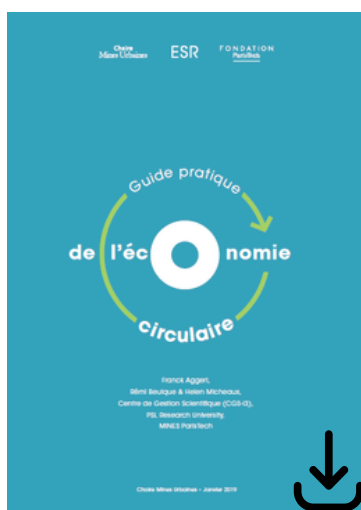
ADEME (2021)

Ce document présente la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques et communique des données clés (mise sur le marché, collecte, traitement). Le contexte réglementaire est présenté en détail également.

Ecologic et Ecosystem, éco-organismes de la filière des DEEE



Rapport annuel 2022



Guide « Mettre en place une démarche d'économie circulaire »



Equipements repris par Ecosystem



Programme de formation "eeeasy!" pour mieux comprendre la 2ème vie des EEE



Solutions proposées par Ecosystem pour recycler les appareils

Ecologic et Ecosystem, éco-organismes de la filière des DEEE



Grille tarifaire des services d'Ecologic, applicable à partir du 04/05/2022 sur www.e-dechet.com. Le tableau détaille les tarifs pour différents types de déchets (DEEE, déchets dangereux, etc.) et les services associés (collecte, traitement, etc.).



Flyer de présentation de la plateforme e-dechet, dédiée à la gestion et à l'enlèvement des DEEE

Grille tarifaire des services d'Ecologic



Didacticiel pour la prise en main de la plateforme e-dechet



Photobook des EEE pouvant être confiés à Ecologic

L'offre achats responsables du GIP Maximilien

Le GIP Maximilien est le réseau régional des achats responsables. En complément de la MAPCE, il propose deux autres services gratuits pour aider les acheteurs franciliens à intégrer le développement durable dans leurs achats.

La Mission d'appui au développement des clauses sociales (MACS)



La MACS, financée par la Driets Île-de-France et le Fonds Social Européen (FSE), a pour objectif de faire connaître et de valoriser les clauses sociales au service de l'emploi. Avec son réseau de partenaires (URTIE, GRAFIE, UNEA, CRESS, réseau Gesat et organisations professionnelles) et les 8 coordinations départementales de facilitateurs, la MACS accompagne et renforce l'éco système des clauses sociales en Île-de-France.

Vous souhaitez développer vos achats socialement responsables ? Le Guichet régional des clauses sociales porté par la MACS vous propose un accompagnement lors de la préparation de vos marchés dans l'analyse d'opportunités, le sourcing, la disposition la mieux adaptée, etc.)

[Contacter le Guichet régional des clauses sociales](#)

La Mission Plan national des achats durables



Ce service est financé par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, et porté en région par les réseaux régionaux. En Île-de-France, c'est le GIP Maximilien qui porte le Guichet vert.

Le Guichet vert est un service de conseil gratuit, à disposition des acheteurs publics, visant à les aider dans l'intégration de considérations environnementales dans leurs marchés : vous nous partagez votre problématique, et nous réalisons de recherche pour vous et vous fournissons des informations sur la réglementation achats responsables, des guides et fiches pratiques, des exemples de clauses et/ou critères, etc.

[Contacter le Guichet vert](#)

Cette boîte à outil vous est proposée par le GIP Maximilien
avec le soutien de :

- La Région Île-de-France
- L'ADEME
- La Métropole du Grand Paris
- La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT)



**Janvier
2024**